

République Tunisienne

الجمهورية التونسية

Ministère de la Formation  
Professionnelle et de l'Emploi

وزارة التكوين المهني والتشغيل

Centre National de Formation  
de Formateurs et d'Ingénierie de formation

المركز الوطني لتكوين المكونين وهندسة التكوين



## NORME DE DIPLOME

**BTS : TECHNICIEN SUPERIEUR EN TECHNIQUES  
DE COMMUNICATION GRAPHIQUE**

**OPTION PRÉPRESSE**

**مؤهل تقني سام : تقني سام في تقنيات الاتصال**

**اختيار تحضير أشغال الطباعة**

Procès-Verbal de la Commission sectorielle « ..... » N° ... en  
date du.../.../2019

Décision du Ministre n° ....

Portant définition et fixant les conditions de délivrance du  
diplôme BTS Techniques de communication graphique  
option prépresse en date du .../.../ 2019

## EQUIPE DE PRODUCTION

### Equipe spécialistes de la méthodologie

<i><b>Prénom et Nom</b></i>	<i><b>Fonction</b></i>
Mme. Inès EL GHAK	Conseillère en chef en ingénierie de formation, Centre National de Formation des Formateurs et d'Ingénierie de Formation
M. Abdelkarim SEKRAFI	Conseiller général en ingénierie de formation, Centre National de Formation des Formateurs et d'Ingénierie de Formation

### Equipe spécialistes des contenus

<i><b>Prénom et Nom</b></i>	<i><b>Fonction</b></i>
Mme. Houda BEN ZINA	Formatrice en prépresse, Centre Sectoriel de Formation en Arts Graphiques de l'Ariana
M. Mohamed Imed BARNAOUI	Formateur en prépresse, Centre Sectoriel de Formation en Arts Graphiques de l'Ariana

## Article 1 : Informations générales sur le diplôme

<b>DIPLOME</b>	: Brevet Technicien Supérieur (BTS)
<b>NIVEAU</b>	: IV de la Classification Nationale des Qualifications
<b>SPECIALITE</b>	: Technicien supérieur en techniques de communication graphique option prépresse
<b>SECTEUR DE FORMATION</b>	: Services et industries divers
<b>SOUS-SECTEUR DE FORMATION</b>	: Arts graphiques
<b>CODE</b>	: 1301403-V1.0-2019

## Article 2 : Métier et champs de compétences professionnelles visés par le diplôme

### 1) Définition du métier visé par le diplôme :

Le Technicien Supérieur en Techniques de Communication Graphique travaille à son compte ou dans des agences ou des imprimeries.

Il assure les activités de conception et de réalisation des travaux de pré-impression. Il est également appelé à gérer, encadrer et superviser les équipes de production de travaux liées à la : préparation de maquettes, la photographie, le traitement de texte, le dessin vectoriel, le traitement de l'image, la mise en page, l'imposition électronique, la sortie, la réalisation d'un projet et le contrôle de la qualité. Il travaille en étroite collaboration avec les différents intervenants dans son service et avec les partenaires externes.

Pour ce faire, en plus de la maîtrise des logiciels utilisés dans la publication assistée par ordinateur, il utilise les différents périphériques présents dans un atelier de prépresse et se charge de l'entretien de ces équipements. Finalement, il exécute son travail en respectant les délais, les normes de qualité et en respect des lois qui régissent la propriété intellectuelle.

Les principales activités dont le Technicien Supérieur en Techniques de Communication Graphique option Prépresse est appelé à accomplir sont les suivantes :

- Traiter la commande du client ;
- Concevoir des supports de communication et d'édition ;
- Réaliser des supports de communication et d'édition ;
- Assurer le suivi de la réalisation des supports de communication et d'édition.

<b>Emplois-types liés au métier :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Infographiste</li> <li>- Technicien supérieur en prépresse</li> </ul>

<b>Evolution possible dans l'emploi :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable technico-commercial d'une agence de publicité ;</li> <li>- Directeur artistique d'une agence de publicité ;</li> <li>- Gérant ou directeur d'une agence de publicité.</li> </ul>

## 2) Champs de compétences professionnelles visés :

Ce diplôme est composé de quatre champs de compétences professionnelles formulés en termes de résultats d'apprentissage et conformément aux dispositions de la classification nationale des qualifications (CNQ).

Chaque champ de compétences professionnelles est constitué d'une combinaison de compétences apparentées, donnant un produit ou un service et qui correspond à une aire d'employabilité par rapport au marché de travail.

La reconnaissance de chaque champ de compétences professionnelles se fait à travers une épreuve d'évaluation certificative et est attestée par un certificat de réussite.

**Pour chaque champ de compétences professionnelles ; un ensemble de savoirs, savoir-faire et comportements ci-dessous mentionné à titre indicatif.**

<b>Champ de compétences professionnelles n°1</b>		
<b>Traitement de la commande du client</b>		
<b>Compétences</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire et comportements</b>
1- Identifier les besoins du client 2- Préparer un dossier de fabrication 3- Planifier les étapes de réalisation d'un imprimé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaîne graphique</li> <li>- Supports de communication</li> <li>- Dessin artistique et couleurs</li> <li>- Techniques de communication</li> <li>- Planification du travail</li> <li>- Composantes d'un devis</li> <li>- Tendances artistiques</li> <li>- Langage et marché publicitaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation de l'outil informatique</li> <li>- Analyse du message à communiquer</li> <li>- Optimisation des ressources humaines et matérielles</li> <li>- Rédaction des devis</li> <li>- Etablissement d'un briefing</li> <li>- Traçage des esquisses</li> <li>- Rédaction de l'argumentaire de création</li> <li>- Conseil client</li> </ul>

<b>Champ de compétences professionnelles n°2</b>		
<b>Conception des supports de communication et d'édition</b>		
<b>Compétences</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire et comportements</b>
1- Réaliser des esquisses 2- Elaborer une prémaquette	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Techniques de représentations graphiques</li> <li>- Caractéristiques et composition de la couleur</li> <li>- Théorie de couleurs</li> <li>- Langage et marché publicitaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Photographie</li> <li>- Traitement de texte</li> <li>- Traitement d'image</li> <li>- Illustration vectoriel</li> <li>- Mise en page</li> <li>- Résolution des problèmes liés aux logiciels de prépresse</li> <li>- Production des compositions</li> </ul>

<b>Champ de compétences professionnelles n°3</b>		
<b>Réalisation des supports de communication et d'édition</b>		
<b>Compétences</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire et comportements</b>
1- Réaliser la maquette 2- Réaliser une épreuve de contrôle 3- Réaliser des sorties	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structure et sémiologie de l'image</li> <li>- Principes de prise de vue</li> <li>- Equipements de la photographie</li> <li>- Planification du travail</li> <li>- Préparation de l'environnement de travail</li> <li>- Eléments d'une maquette</li> <li>- Eléments de projet de mise en page</li> <li>- Types d'imposition</li> <li>- Paramètres de réalisation de l'imprimé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation des prises de vue</li> <li>- Retouche des photos</li> <li>- Acquisition, retouche, correction et assemblage des images</li> <li>- Traçage, modification et de transformation des formes</li> <li>- Application des couleurs, styles, effets et motifs aux dessins</li> <li>- Intégration du texte et des graphiques</li> <li>- Production des illustrations pour l'édition</li> <li>- Montage des éléments de mise en pages</li> <li>- Formatage du texte</li> <li>- Gestion des couleurs</li> <li>- Production des maquettes et des gabarits</li> <li>- Formation des cahiers</li> <li>- Production des épreuves (image, illustration, mises en pages, imposition)</li> <li>- Évaluation des résultats</li> <li>- Préparation du dossier de sortie</li> <li>- Réalisation de l'opération de sortie</li> <li>- Contrôle des plaques</li> <li>- Analyse des attentes des clients</li> <li>- Optimisation des prestations offertes au client</li> </ul>

DOCUMENT VALIDE

<b>Champ de compétences professionnelles n°4</b>		
<b>Suivi de la réalisation des supports de communication et d'édition</b>		
<b>Compétences</b>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire et comportements</b>
1- Contrôler les éléments de la maquette 2- Contrôler les opérations de sorties 3- Coordonner la réalisation du support de communication avec les autres services	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacités de production des équipements</li> <li>- Gestion des stocks et des approvisionnements</li> <li>- Calendrier de production</li> <li>- Problèmes liés à la réalisation des supports de communication et d'édition</li> <li>- Causes possibles des problèmes</li> <li>- Proposition des solutions possibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôle des éléments de la maquette</li> <li>- Contrôle des opérations de sorties</li> <li>- Agencement et coordination des travaux</li> <li>- Évaluation du rendement de la production</li> <li>- Rédaction des rapports de production</li> <li>- Interaction avec différents intervenants</li> <li>- Intervention dans des situations conflictuelles</li> <li>- Travail en équipe</li> <li>- Utilisation de divers moyens de communication</li> </ul>

DOCUMENT VALUÉ

## Article 3 : formation et apprentissage

### 1) Formation :

La formation conduisant à ce diplôme doit permettre aux apprenants d'acquérir les savoirs et développer les compétences propres à chaque champ de compétences, définies dans l'article 2 ci-dessus et tels que décrits dans la CNQ.

La formation se déroule dans un établissement de formation professionnelle habilité à organiser la formation conformément au « référentiel d'organisation et de ressources » de la spécialité « BTS Techniques de communication graphique option prépresse édité sous le code 1301403.

L'établissement de formation professionnelle adopte le référentiel de formation relatif à la spécialité « BTS Techniques de communication graphique option prépresse » édité sous le code 1301403. La formation doit intégrer les disciplines de formation générale, qui sont fixées par domaines et sous domaines selon l'article 3 du cadre général de référence des diplômes de la formation professionnelle, stipulé par Arrêté du Ministre de la formation professionnelle et de l'emploi du 2 août 2010.

### 2) Conditions d'accès à la formation :

La formation pour l'obtention de diplôme de BTS en techniques de communication option prépresse est accessible aux bacheliers dans toutes les filières et aux titulaires du Brevet de Technicien Professionnel dans les spécialités similaires.

### 3) Modalités d'organisation de la formation :

#### a) Formation en résidentiel

Dans le cas où la formation s'organise selon le mode de formation en résidentiel et conformément au cadre général de références de la formation professionnelle (Arrêté du ministre de la formation professionnelle et de l'emploi du 2 août 2010, les apprenants doivent suivre au moins deux stages dans les entreprises du secteur dont la durée de chacun est d'au moins 1 mois (soit 160 heures).

#### b) Formation avec l'entreprise

Dans le cas où la formation s'organise avec l'entreprise, un contrat d'apprentissage ou une convention d'alternance est établi conformément à l'article 15 de la loi 10 de l'année 2008.

## Article 4 : Certification des résultats d'apprentissages

Pour l'obtention du diplôme de BTS en techniques de communication option prépresse, le candidat doit valider ses acquis d'apprentissage par des évaluations certificatives portant sur les champs de compétences professionnelles indiqués à l'article 2 conformément au référentiel de certification du « BTS en techniques de communication option prépresse » édité sous le code (1301403).

La certification vise à attester des résultats d'apprentissage indépendamment de leur mode d'acquisition à l'issue de la formation ou par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

L'évaluation certificative s'organise dans un établissement de formation habilité à cet effet conformément aux exigences du Guide d'organisation et de ressources.

### **1) Déroulement :**

Pour chaque champ de compétences professionnelles indiqué à l'article 2, une évaluation certificative est organisée conformément au référentiel de certification relatif à la spécialité « BTS Techniques de communication graphique option prépresse ».

La réussite dans l'évaluation certificative d'un champ de compétences professionnelles permet au candidat l'obtention d'un certificat de réussite.

La réussite de tous les champs de compétences professionnelles permet au candidat l'obtention du diplôme.

### **2) Condition d'accès :**

Peuvent accéder à l'évaluation certificative de chaque champ de compétences professionnelles les candidats :

- ayant réussi les évaluations au cours de la formation portant sur les modules de formation liées au champ de compétences professionnelles objet de l'évaluation ;
- recevables pour la validation des acquis de leurs expériences (VAE).

DOCUMENT VALIDE